

VOYAGES 2017

## CRETE, BALADE MEDITERRANEENNE

**Randonnée itinérante confort  
8 jours, 7 nuits, 5 jours de marche**

La Crète est une montagne méditerranéenne. On y trouve des massifs escarpés et de belles plages en mer de Lybie. La générosité de la nature s'exprime par un savant mélange de bosquets argentés d'oliviers, parmi les vergers de citronniers, de figuiers, d'abricotiers...

Nous randonnerons au cœur des montagnes blanches (Lefka Ori), et dans les 3 principales gorges qui sont : Aghia Irini, Samaria et Aradena. Puis en reprenant le sentier côtier nous nous baignerons chaque soir... Nous goûterons bien évidemment à la très bonne cuisine crétoise, avec l'ouzo en apéro et un petit raki en digestif. Une véritable invitation à la découverte de la Crète, qui reste une belle île à parcourir, sans plus tarder !

### ***Nos points forts...***

- Des hébergements sélectionnés pour leur confort avec des repas typiques et différents tous les jours, dans de vraies tavernes locales, tout le plaisir de la cuisine crétoise.
- **Trek méditerranéen** avec un savant **mélange de randonnées, de baignades** ponctuées de sieste ! Des repas pris en terrasse face à la mer, **Soughia, Aghia Roumeli et à Loutro**
- Découverte **de 3 belles gorges** très différentes, **Aghia Irini, Samaria et Aradena** (la plus sauvage !)
- **les 2 dernières nuits du trek à Loutro**, le plus beau village, caché dans une crique

## PROGRAMME

### **Jour 1 :**

Vol vers Héraklion et transfert par vos soins à l'hôtel en taxi (voir rubrique « rendez-vous). Accueil par notre partenaire hébergeur, attribution des chambres et selon l'horaire de votre vol, temps libre à **Héraklion** (visite possible du site de Knossos, musées, vieille ville...). Vous serez tenus au courant de l'heure d'arrivée de votre accompagnateur et du moment où vous le rencontrerez. Nuit à Héraklion.

### **Jour 2 :**

Nous traversons l'île en bus d'est en ouest jusqu'à Hania, deuxième ville de Crète au charme fou avec ses ruelles étroites, de belles maisons vénitiennes et turques, l'ancien port. En début d'après-midi, le bus nous conduit en bord de mer sur la côte sud de l'île au village de Sougia. Nous déposons nos bagages à l'hôtel et nous partons nous dégourdir les jambes en direction de la baie de Lissos. Cette calanque fut un port très fréquenté dans l'antiquité, il en reste quelques vestiges dispersés au milieu d'oliviers plusieurs fois centenaires mais aussi une belle mosaïque dans l'enceinte de l'ancien temple d'Asclepios (l'Esculape grec, dieu de la médecine). Nuit à Sougia.

Dénivellations : + 250 m, - 250 m

Temps de marche : 3 h 00

### **Jour 3 :**

Un court trajet en véhicule nous amène au pied des **gorges d'Agia Irini**. Les chaînes de montagnes de la Crète cachent des gorges magnifiques et randonner dans ces espaces sauvage et d'une extrême beauté naturelle reste une expérience inoubliable. Longues de 7,5 km, elles ont également servi d'abri aux rebelles crétois pendant les invasions étrangères car elles possèdent de nombreuses grottes. La particularité des gorges d'Irini est l'abondance de végétation (flore, essences d'arbre diverses...). Nous quittons donc l'ambiance marine pour découvrir la Crète de l'intérieur et des montagnes pour atteindre le plateau d'Omalos (1050 m). Ici perdure encore la culture crétoise de l'élevage de chèvres avec fabrication du fromage. Nuit à Omalos

Dénivellations : + 950 m, - 100 m

Temps de marche : 5 h 30

### **Jour 4 :**

Nous descendons les Gorges de Samaria, les plus longues d'Europe vers la mer. Il y a tant de choses à découvrir dans ce site classé au patrimoine de l'Unesco ! L'histoire des gorges, tout d'abord, façonnée dans les premiers temps par la mythologie, puis par les guerres avec les combats acharnés de la population locale contre les Vénitiens, les Turcs et les Allemands. La biodiversité du site, exceptionnelle à plus d'un titre, car c'est ici que se rencontrent encore couramment la chèvre agrimi ou Kri-kris, les fameux bouquetins crétois, ou le Diktame, plante mystérieuse aux vertus guérisseuses chantées depuis l'Antiquité. La splendeur imposante des paysages enfin, avec les falaises monumentales, les forêts de cyprès centenaires et de pins brutia, et les légendaires Sidéroportes, les Portes de Fer dont la plus étroite ne dépasse pas les 3 mètres... Bref du grand spectacle en perspective ! Nuit au village d'Agia Roumeli (pas d'accès routier).

Dénivellation : - 950 m

Temps de marche : 5 h

**Jour 5 :**

Cette randonnée côtière nous réserve quelques merveilles ! Alternant plage de galets, de sable, pierres marbrées polies et rochers sculptés par la mer, le chemin nous conduit à la chapelle millénaire d'Agios Pavlos d'architecture byzantine. Le chemin se faufile ensuite au cœur de la phrygane et de ses espaces arides pour atteindre la crique de Marmara, ancienne carrière de marbre blanc, idéale pour le repos et la baignade ! Dans l'après midi, un joli sentier en balcon sur la mer permet d'atteindre le petit port de Loutro, la perle de la côte méridionale de la Crète avec ses maisons blanches aux volets bleus, une petite merveille ! Nuit à Loutro (pas d'accès routier).

Dénivellations : + 300 M

Temps de marche : 5 h

**Jour 6 :**

Beaucoup moins renommées que les gorges de Samaria, les Gorges d'Aradéna n'en sont pas moins tout aussi spectaculaires et moins fréquentées (notre préférée !). Ces gorges doivent leur nom au village voisin d'Aradéna, un village abandonné qui abrite une petite chapelle byzantine datant du XIVe siècle. Nous descendrons tout ou partie de la gorge d'Aradéna, par la chapelle d'Agia Ekaterini et le très beau village Livianiana, Dénivellation : en fonction du circuit (600 m) Temps de marche : 5 h 30

**Jour 7 :**

Transfert en ferry pour Hora Sfakion, pour apercevoir la beauté de ces falaises surplombant la mer aux reflets turquoise. Transfert en bus local sur Rethymnon. **Visite libre de la vieille ville** et de son port.

**Repas de midi compris.**

Ensuite en milieu d'après-midi, bus local, pour revenir sur Héraklion.

**Repas du soir compris**

*Nuit en hôtel \*\*\* avec le petit déjeuner.*

**Jour 8 :**

Selon l'horaire de votre vol, temps libre à Héraklion (visite possible du site de Knossos, musées, vieille ville...).

Retour en France

**Note :** nous pouvons être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué en cas de force majeure en fonction de la météo, de la date, du nombre et/ou du niveau des participants.

## **AVERTISSEMENT**

Les conditions météorologiques et notamment l'état de la mer pourront nous amener à modifier l'itinéraire.

Les Gorges de Samaria sont officiellement ouvertes du 1er mai au 15 octobre inclus. Néanmoins, si les conditions météorologiques le permettent, le parc de Samaria peut éventuellement être ouvert dès le 15 avril. Toutefois, concernant cette étape du jour 4, nous serons dans l'obligation de la modifier en cas d'accès interdit des gorges. De ce fait, nous opterons pour une randonnée dans les très belles gorges de Aghias Irini pour atteindre le village de Sougia et ensuite emprunter le bateau vers Aghia Roumeli.

**Code : 33CREVA**

En fonction de la période et des horaires de ferry, nous pouvons également effectuer une randonnée vers le site exceptionnel de Lissos ou découvrir la partie aval des gorges de Samaria si le niveau d'eau le permet, en passant dans un premier temps à proximité d'une forteresse Ottomane ruinée. Votre accompagnateur qui parcourt la Crète depuis de nombreuses années saura organiser cette journée sans nuire à l'intérêt de votre voyage.

**En ce qui concerne les baignades :** selon les randonnées ou la saison, vous aurez parfois le loisir de pouvoir vous baigner. Attention ces baignades ne sont pas organisées ou encadrées par nos soins, elles demeurent sous votre propre responsabilité et selon votre choix en fonction des conditions sur place. Notre accompagnateur ne peut en aucun cas être considéré comme la personne en charge de la sécurité de cette activité.

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

Directement à l'hôtel à Héraklion.

L'adresse de cet hébergement vous sera transmise avec votre convocation de voyage quelques jours avant votre départ.

Vous rejoindrez facilement l'hôtel (environ 15 mn) en utilisant le service d'un taxi stationné à la sortie de l'aéroport (12 à 15 euros la course en fonction de l'heure d'arrivée).

Présentez vous à la réception pour l'attribution de votre chambre.

L'accueil et la présentation du séjour par votre guide seront organisés à l'aéroport ou à l'hôtel en fonction de l'heure d'arrivée de son vol.

### **DISPERSION**

A l'hôtel, le lundi matin après le petit déjeuner.

Selon les horaires de votre vol de retour, possibilité de visites et temps libre à Héraklion.

Transfert à l'aéroport en fonction de votre heure de départ (à votre charge).

### **FORMALITES**

Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

### **NIVEAU**

#### **2 chaussures**

Ce voyage permet à la fois de découvrir la Crète à un rythme tranquille et de profiter de la mer, ce qui est appréciable après une bonne journée de randonnée.

Journées de 5 heures de marche en moyenne sans compter les pauses. Pour mieux profiter du séjour, un minimum d'entraînement est quand même recommandé et de bonnes chaussures de marche sont indispensables.

Les sentiers sont bien tracés mais caillouteux sur la majeure partie du circuit. Aucune journée n'est obligatoire et chacun sera libre de participer ou non à la randonnée prévue. Vous pourrez rejoindre le groupe le soir avec le transfert des bagages (par bateau).

Il est également possible à un accompagnant non marcheur de participer au voyage

## **HEBERGEMENT**

En chambre de 2 personnes ou exceptionnellement triple pour les individuels.

Hôtel confortable (à l'écart des grandes artères) dans le centre historique d'Héraklion.

Petits hôtels, genre chambres d'hôtes dans les villages de la côte sud (draps et serviettes sont fournis).

Possibilité de chambre single selon les disponibilités avec un supplément de 120 €.

Les repas de midi sont constitués d'un pique-nique et nous allons tous les soirs au restaurant. Nous pouvons ainsi goûter à la gastronomie crétoise, à l'ouzo et aux vins de pays. C'est un des points forts du séjour, ambiance garantie !

## **TRANSFERTS INTERNES**

Pour les trajets routiers (J2 et J7) nous empruntons le service national de bus KTEL. Les véhicules sont très confortables et récents, ils bénéficient tous de la climatisation.

### **Option groupe constitué :**

Nous pouvons vous faire une proposition plus adaptée aux groupes.

Nous pouvons faire appel à notre transporteur local, afin d'avoir beaucoup plus de souplesse et de temps pour faire les visites de la Canée et Réthymnon.

**Le transfert de l'aéroport à l'hôtel (Aller et Retour) reste à votre charge car les horaires d'arrivée sont différents, en fonction des principales villes de départ.**

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Votre bagage contenant vos affaires personnelles est transporté par taxi et par bateau d'une étape à l'autre. Ce bagage devra être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et rester d'un poids raisonnable car vous devrez parfois le déplacer sur de courtes distances (pour accéder aux ferries ou pour rejoindre les hôtels en fonction des lieux de débarquement). Pour faciliter ces déplacements, nous vous conseillons de vous équiper d'un bagage muni de roulettes.

Vous ne randonnez qu'en portant votre sac à dos (35 litres environ conseillé) contenant vos effets personnels pour la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde, maillot de bain...).

## **GROUPE**

Départ assuré à partir de 6 participants

Groupe limité à 14 personnes

## **ENCADREMENT**

Accompagnateur en montagne français spécialiste de la Crète.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Pour la marche :

Sac à dos de 30 L minimum

Un pantalon en coton léger, un pull-over léger ou sweat-shirt

Short ou bermuda, chapeau, foulard

Coupe-vent, goretex léger

Pull ou veste en polaire

Maillot de bain et serviette, nu-pieds pour la baignade (plages de galets)

Boîte genre "Tupperware" pour le pique-nique de midi

Opinel ou équivalent, gourde, impérativement au minimum une de 1 litre par personne

**Code : 33CREVA**

Lunettes de soleil, crème solaire

Chaussures de randonnée, nu-pieds pour le soir mais aussi pour la plage (galets)

Les sentiers de Crête sont souvent caillouteux, nous vous conseillons de prévoir des chaussures de randonnée (pas de tennis ou baskets !) avec des semelles en bon état.

## **DATES ET PRIX**

### **Départ et retour le lundi**

**DATE :** Du lundi au lundi : du 30 Mars au 19 Octobre 2017 (excepté Juillet et Août, pendant l'été !)

### **TARIF :**

Du 27 mars au 03 avril 2017	1160 €
Du 03 au 10 avril 2017	1160 €
Du 10 au 17 avril 2017	1160 €
Du 17 au 24 avril 2017	1160 €
Du 24 avril au 01 mai 2017	1160 €
Du 01 au 08 mai 2017 (Ascension)	1160 €
Du 08 au 15 mai 2017 (Pentecôte)	1215 €
Du 15 au 22 mai 2017	1215 €
Du 22 mai au 29 mai 2017	1215 €
Du 29 mai au 05 juin 2017	1215 €
Du 05 au 12 juin 2017	1215 €
Du 12 au 19 juin 2017	1215 €
Du 19 au 26 Juin 2017	1215 €
Du 26 juin au 03 juillet 2017	1215 €
Du 03 au 10 juillet 2017	1215 €
Du 28 août au 04 septembre 2017	1215 €
Du 04 au 11 septembre 2017	1215 €
Du 11 au 18 septembre 2017	1160 €
Du 18 au 25 septembre 2017	1160 €
Du 25 septembre au 02 octobre 2017	1160 €
Du 02 au 09 octobre 2017	1160 €
Du 09 au 16 octobre 2017	1160 €

**Supplément Single (si groupe impair) : + 95 €** par personne

### **PRIX SANS AERIEN :**

Si vous souhaitez réserver vous-même vos vols, le prix sans l'aérien est de **900 €**

## **LE PRIX COMPREND**

- Le vol direct Paris - Héraklion (vol au départ de province, Genève ou Bruxelles possible nous consulter )
- La taxe d'aéroport
- l'hébergement en hôtel \*\*\* sur Héraklion,
- l'hébergement en pension complète (sauf repas du soir J1 et repas de midi J2 et J8)
- Les transferts de bagages
- Les transports en bus et bateau nécessaires au déroulement du voyage
- L'encadrement par un accompagnateur français diplômé d'Etat et spécialiste de la Crête

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les transferts aller et retour en taxi entre l'aéroport et l'hôtel (environ 12 à 15 euros la course).
- Les boissons et vos dépenses personnelles
- Les entrées dans les musées et sites (Knossos, Samaria, etc.)
- Les repas à Héraklion (J1 et J7 et J8) et à Hania (J2 ) soit environ 15 euros par repas
- Les assurances annulation et rapatriement
- L'éventuelle taxe « surcharge carburant » imposée par les compagnies (fluctuation des cours pétroliers)

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **TRANSPORTS**

Prix des Voyages avec aérien Toutes Taxes Comprises :

Nous sommes désormais obligés par la loi, d'afficher des prix incluant les taxes aériennes aller.

Les prix affichés sont obtenus en additionnant le prix du séjour aux taxes suivantes :

- taxe de solidarité.
- taxes d'aéroport.
- hausses carburant non incluses dans le prix du billet.

Le montant de ces taxes peut varier en fonction :

- de la compagnie choisie.
- de la ville de départ.
- du plan de vol, c'est à dire des éventuelles escales prévues.
- de l'évolution du prix du carburant.
- d'une réévaluation toujours possible par les compagnies.

Autant dire que ce montant de taxes peut varier sensiblement en fonction des données de votre voyage et de la date d'inscription et que malgré cet affichage, nous pouvons être amenés à réajuster le montant de ces taxes jusqu'à 30 jours avant le départ.

Le vol vers la Crète est direct. Nous prenons un vol charter et nous n'aurons donc les horaires de vol que dans la semaine précédant le départ.

Vol régulier possible avec supplément au départ de Paris, Genève ou Bruxelles. Possibilité également à partir de tous les aéroports de province avec une liaison régulière vers Athènes mais ces vols ont l'inconvénient d'un changement à Athènes et d'une taxe d'aéroport plus élevée.

Les vols charters : ces Compagnies sont toujours de qualité et en règle avec la réglementation en vigueur. Il faut savoir que cela peut occasionner des départs matinaux ou tardifs et de même pour les retours. Il arrive que nous n'ayons vos horaires de départ que très tardivement et que lorsque vous partez nous ne connaissons pas encore vos horaires de retour. Veuillez ne pas nous en tenir rigueur car ce genre de problème est indépendant de notre volonté. Si vous vous rendez en train à Paris, évitez certains tarifs non modifiables / non remboursables type tarif Prem's de la SNCF.

### **FORMALITES**

Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

**Code : 33CREVA**

## **CLIMAT**

Il fait plutôt chaud dans la journée (plus ou moins selon la période choisie !) mais la brise marine rend cela très supportable.

Au mois d'avril, les températures peuvent être fraîches. En mai, le temps est très agréable pour marcher et la flore est encore bien présente. Par contre, certaines années la mer est encore fraîche ce qui rend la baignade plus aléatoire.

De juin à septembre, les journées sont plus chaudes, mais tempérées par une brise marine et l'eau atteint facilement les 25°.

## **VACCINS**

Aucun vaccin n'est obligatoire.

Nous vous conseillons cependant d'être à jour pour les vaccinations classiques : diphtérie, tétanos, poliomyélite, fièvre typhoïde.

## **SANTE DANS L'UNION EUROPEENNE**

Pour tout remboursement de Sécurité sociale dans l'Union européenne, vous pouvez vous procurer gratuitement la carte européenne d'assurance maladie (qui remplace l'ancien formulaire E111) sur simple demande auprès de votre caisse d'assurance maladie, en précisant votre destination (les modalités de prise en charge des frais varient selon les pays).

## **BIBLIOGRAPHIE**

Nous vous ferons parvenir avant votre départ le guide « Carnets de voyage – Crète » des éditions Petit Futé. Chez Gallimard, il existe également un excellent guide de voyage sur la Crète richement illustré. Question littérature, Nikos Kazantzakis s'impose comme l'écrivain incontournable de l'île. Même l'aéroport où vous atterrirez porte son nom ! Difficile d'imaginer pour un Français l'importance et la renommée de cet auteur dans la littérature grecque ! « Alexis Zorba » (1946), « La Liberté ou la Mort » (1950), « La Dernière Tentation » (1951) et « Lettre au Greco » (1956) constituent les œuvres les plus célèbres de Kazantzakis dont la lecture peut tout à fait accompagner votre voyage en Crète ! Mais on peut aussi citer Élytis et son œuvre majeure, « Maria Néféli », couronné par un Prix Nobel en 1979.



## **ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

### **ANNULATION DE NOTRE PART**

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ( 6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

### **ANNULATION DE VOTRE PART**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Dans tous les cas une franchise minimale, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée.

## **EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'ASSURANCE ANNULATION**

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport

- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER**

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

### **L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

## **EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS**

### **QUAND RESERVER ?**

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

### **COMMENT RESERVER ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE**

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **MODE DE PAIEMENT**

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

### **CONDITIONS GENERALES VENTES**

Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

### **ACCUSE DE RECEPTION**

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

### **CONFIRMATION**

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

### **RESPONSABILITE**

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

## **ECOTOURISME**

### **CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES**

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

### **BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE**

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

#### **Soyez curieux... mais discrets :**

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

#### **Fermez les portes derrière vous :**

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

#### **Laissez les fleurs où vous les trouvez :**

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

#### **Jetez vos déchets :**

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

#### **Suivez les chemins :**

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

#### **Fumée sans feu :**

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

#### **Les arbres :**

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

## **SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »**

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

### **Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :**

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

## L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

**Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !**

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

### **Randonner :**

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

### **Et enfin...**

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

### **Idée sympa :**

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

## SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Tél : 06 48 20 71 48

Réservation : 06 15 97 90 28

mail : [contact@sudrandos.com](mailto:contact@sudrandos.com) site internet : [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com)

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

**Code : 33CREVA**